



Mairie de Leudeville

Leudeville le 22 décembre 2022

Rédactrice : V. CHEVOT

COMPTE-RENDU COMITE DE GESTION DU 1^{er} DECEMBRE 2022

ETAIENT PRESENTS :

Municipalité :

Monsieur LECOMTE, Maire

Madame CHEVOT

Monsieur FANICHET

Madame LECOT, Secrétaire Générale

Accueil de Loisirs :

Monsieur CHAUMONT, Directeur

Représentants des parents d'élèves Ecole Elémentaire :

Madame ESCRIVA

Messieurs BARBARIN et RAME

Représentants des parents d'élèves Ecole Maternelle

Madame BARRE

Monsieur MARRY

ORDRE DU JOUR :

- ✓ Présentation du projet pédagogique
- ✓ Préparation de l'équipe d'animation
- ✓ Cantine
- ✓ Etude
- ✓ Temps forts de l'accueil de loisirs
- ✓ Questions des parents

1/ Projet pédagogique

Présentation des différents objectifs pédagogiques mis en place à l'accueil de loisirs :

- Favoriser la citoyenneté de l'enfant
- Favoriser la socialisation de l'enfant

- Favoriser l'autonomie de l'enfant
- Développer la créativité et la découverte
- Favoriser la sécurité des enfants

A ceux-ci, de nouveaux objectifs pédagogiques sont ponctuellement mis en place pour la réalisation d'un projet ou la mise en place d'un thème. Ils sont pour exemples :

- Favoriser l'entraide et la cohésion
- Développer l'imaginaire de l'enfant

Pour atteindre ces objectifs par le biais de projet d'animation et d'activités, des moyens appelés objectifs opérationnels sont mis en place par l'équipe d'animation dans le but d'accompagner l'enfant.

Les différents objectifs opérationnels sont détaillés dans le projet pédagogique disponible sur le site internet de la commune : www.leudeville.fr

2/ L'équipe d'animation

L'équipe d'animation pour cette année, est constituée des 6 animateurs à temps plein dont 3 déjà en poste lors de l'année 2021-2022 et un directeur à temps plein également. A cela vient s'ajouter le personnel saisonnier selon les besoins et les périodes, et également du personnel stagiaire avec le dispositif tremplin citoyen et les filières professionnelle de l'animation.

Les animateurs travaillent en binôme et sont répartis comme suit :

- Nolween et Tanguy, en maternelle, en cantine
- Arielle, Maëlle, Lucas, Sébastien, en élémentaire, en cantine

3/ Cantine

Comme l'année passée lors des périodes sans perturbations COVID, la cantine est organisée en deux services :

- un premier service où déjeunent les enfants de maternelle, les enfants de l'élémentaire allant aux APC (activités pédagogiques complémentaires) et une classe d'élémentaire différente selon les jours de la semaine.
- un deuxième service avec les enfants de l'élémentaire des trois classes restantes

La mise en place des serviettes en tissu n'a posé aucune difficulté, les familles se sont organisées et les enfants très bien adaptés.

Nous notons une diminution du gaspillage, les enfants goûtent tous les aliments en petite quantité.

Les quantités servies sont raisonnables et les enfants choisissent de reprendre une portion s'ils le souhaitent.

4/ Etude :

Nous rappelons que l'étude est surveillée et non dirigée.

Elle est assurée tous les soirs après l'école par trois animateurs qui organisent dans un premier temps le goûter avant d'effectuer la surveillance des devoirs.

Les espaces utilisés pour l'étude sont la classe de Mme HUARD et la salle polyvalente de l'école.
 Les animateurs en charge des différents groupes s'assurent que tous les enfants aient bien notés les mêmes devoirs puis accompagnent les enfants dans leur travail.
 Lucas surveille les enfants de CP, Maëlle et Arielle des autres enfants.

5/ Temps forts de l'accueil de loisirs

Les périodes de l'année 2022 - 2023 :

1ère période, septembre à octobre 2022 : Règles de vie et écologie

Mercredis septembre/octobre : Sauve et garde ta planète

2ème période, octobre à décembre 2022 : Halloween et Noël

La soirée s'est déroulée le vendredi 28 octobre 2022, environ une centaine de personnes y ont participé.

3ème période, janvier à avril 2023 : Carnaval

*rendez-vous le samedi 15 avril 2023 pour le CARNAVAL de Leudeville

4ème période, mai à juin 2023 : Préparation été 2023

5ème période, juillet à août 2023 : Eté 2023

Le partenariat avec l'Ehpad sera de nouveau mis en place à compter de l'année 2023.

Le CCAS avait proposé aux seniors de la commune de déjeuner à la cantine avec les enfants et de rester à l'accueil de loisirs l'après-midi pour faire des jeux de sociétés avec les enfants. Trois dates avaient été transmises, un mercredi par mois à compter d'octobre. Cette initiative n'a malheureusement pas eu le succès attendu.

6/ Questions des parents :

Questions des parents de l'école maternelle et [réponses de la mairie](#) :

En ce qui concerne l'utilisation de la télévision à l'accueil de loisirs, est-ce que les consignes d'utilisation et d'emploi du temps ont été précisées à la rentrée, notamment aux nouveaux membres de l'équipe d'encadrement ? L'année dernière il était communiqué que la diffusion d'un ou deux épisodes de dessins animés adaptés était uniquement le vendredi : cette consigne a-t-elle bien été communiquée ?

À la suite de cette remarque, le téléviseur a été retiré et il sera utilisé à des fins uniquement récréatives ou pédagogiques dans un espace dédié. Les consignes sont bien évidemment transmises à tous les animateurs et sont maintenues.

Pour l'utilisation du téléphone personnel des animateurs : certains parents ont constaté des temps sur leur téléphone. Y a-t-il également eu un accompagnement des nouvelles équipes sur l'utilisation des téléphones portables en principe uniquement pour la communication professionnelle ?

Les téléphones sont utilisés dans le cadre professionnel, principalement WhatsApp pour la communication interne.

Sandrine Lecot rappelle que les animateurs utilisent leur téléphone personnel pour faciliter les échanges professionnels notamment quand ils ne sont pas dans les mêmes locaux. Les consignes d'utilisation sont transmises à chaque animateur et elle veille au respect des règles d'utilisation mises en place.

Gérald est-il régulièrement présent sur les temps extra-scolaires pour observer l'adaptation des nouveaux animateurs au fonctionnement du centre et pour constater l'ambiance générale ? Aussi bien en temps de centre que pendant le temps de cantine ?

Gérald Chaumont est présent sur tous les temps extra-scolaires et cantine. Ces temps font partie de ses obligations professionnelles.

Est-il possible que les représentants des parents d'élèves viennent visiter le temps extra-scolaire pour voir le fonctionnement ?

Malheureusement, il n'est pas possible de vous accueillir durant le temps extra-scolaire, étant donné que les animateurs sont répartis dans différents lieux pour les activités en fonction des âges. Toutefois, il existe des journées portes ouvertes ou des soirées destinées aux parents. Elles sont organisées afin d'accueillir tous les parents dont les enfants fréquentent la structure. A cette occasion vous avez la possibilité de visiter les lieux.

Nous constatons un turn-over relativement important des animateurs ces dernières années : pourquoi ? Et quelles sont les méthodes/mesures mises en place pour revenir à une stabilité qui serait plus rassurante pour les enfants et pour les parents ?

Le personnel est en constante évolution dans sa vie professionnelle ou personnelle. Notre structure ne permet pas l'évolution de carrière attendue, c'est donc normal que les animateurs qui souhaitent évoluer prennent des fonctions différentes dans d'autres établissements. Toutefois, nous avons toujours des animateurs présents d'une année sur l'autre, les enfants ont donc toujours un repère avec l'un d'entre eux. Les enfants ont l'habitude du changement, les groupes étant constitués en fonction des niveaux, ils sont donc amenés à changer de référent.

Concernant les paiements du temps extra-scolaire : est-il possible pour certaines familles (au cas par cas) de bénéficier de facilité de paiement ?

Les prestations des familles sont dues chaque mois et en cas de non-paiement, un titre doit être émis par la trésorerie. En cas de difficultés, les familles peuvent d'une part se rapprocher de Sandrine Lecot et d'autre part elles peuvent demander à être reçues par le CCAS (Centre communal d'action sociale).

Pour information, la saisie des périodes de vacances qui ont lieu sur 2 mois est faite sur un seul mois (comme les dernières vacances d'octobre). Nous sommes conscients que cela peut engendrer un surcoût notamment quand les familles ont plusieurs enfants inscrits aux différents services d'accueil.

Cela provient de notre organisation interne où nous sommes obligés dans un premier temps de solliciter les familles quant à leurs besoins d'accueil puis dans un second temps prévoir le personnel nécessaire pour cette période.

Les périodes des congés sont donc toutes concentrées sur une même fiche navette même si les vacances ont lieu sur 2 mois.

Une demande va être faite au prestataire du logiciel pour envisager un changement de saisie.

Questions des parents de l'école élémentaire et réponses de la mairie :

Plusieurs parents nous remontent l'ennui des enfants par rapport aux activités proposées à l'accueil de loisirs et au non suivi du planning affiché, ce qui entraîne une frustration des enfants.

Les activités sont proposées suivant un planning établi à l'avance et les enfants s'y inscrivent. Certaines activités ont plus ou moins de succès, il faut donc procéder à quelques changements.

De plus quand c'est une activité qui plait, le temps paraît toujours trop court. Certains souhaiteraient faire plusieurs activités même celles qui ne les tentaient pas.

Les animateurs répondent au maximum aux souhaits des enfants mais certains se sentent frustrer, soit de ne pas avoir pu changer d'activité car les équipes étaient faites, soit de ne pas l'avoir faite car elle ne plaisait pas au début, ... Beaucoup de paramètres qui favorisent le sentiment de frustration.

Le langage agressif et peu adapté de certains animateurs a été constaté par plusieurs parents sans pour cela que ce soit des gros mots. Nous comprenons qu'il est difficile de trouver du personnel et de le garder mais nous devons être tous vigilants par rapport au ton employé avec les enfants.

Aucun constat de la part de Sandrine Lecot ou de Gérald Chaumont.

Les animateurs sont sensibilisés au langage adapté aux enfants, aucun rapport avec la difficulté de trouver du personnel. Le personnel est sérieusement recruté.

Il est à noter que certains enfants ont un langage vulgaire et insultant vis-à-vis de leurs camarades.

En cas de problème de langage ou autre avec l'un des animateurs, il est vivement conseillé aux parents de s'entretenir avec la hiérarchie de celui-ci. Nous rappelons que S. LECOT, G. CHAUMONT, JP. LECOMTE, Maire et V. CHEVOT sont à la disposition des parents pour des entretiens s'ils le souhaitent.

Comment se passe le temps de l'étude ? La transmission des devoirs avec les instituteurs ?

A part madame HUARD, pour qui la gestion du travail des CP est différente et qui met un cahier de devoir à disposition, les devoirs des autres classes sont notés dans les cahiers de textes des enfants.

Après le goûter, les animateurs en charge des différents groupes s'assurent que tous les enfants aient bien noté les mêmes devoirs puis accompagnent les enfants dans leur travail.